

Lurelu

La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse



Le lectorat

Un instrument de lecture efficace, et pas seulement pour les rats de bibliothèque!

Daniel Coulombe and Robert Tremblay

Volume 15, Number 1, Spring-Summer 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/13105ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (print)

1923-2330 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Coulombe, D. & Tremblay, R. (1992). Le lectorat : un instrument de lecture efficace, et pas seulement pour les rats de bibliothèque! *Lurelu*, 15(1), 46-48.

LE LECTORAT

Un instrument de lecture efficace, et pas seulement pour les rats de bibliothèque!

par Daniel Coulombe, enseignant,
et Robert Tremblay, conseiller pédagogique,
école secondaire La Frontalière, Coaticook

*Le Lectorat*¹ est un logiciel qui a été mis au point il y a trois ans, et son principal objectif est de motiver l'élève à lire et à aimer lire. Et depuis la parution en 1981 du *Programme d'études, le français langue maternelle* du MEQ, une place importante est accordée à la lecture à l'intérieur des programmes de français au secondaire. C'est pourquoi *Le Lectorat* figure parmi les outils pédagogiques utilisés par plus d'une quarantaine de commissions scolaires, tant au primaire qu'au secondaire.

En plus de ce logiciel, d'autres outils pédagogiques ainsi que de nombreux projets sont proposés aux enseignants pour développer chez l'élève une pratique de lecture régulière et dirigée : le Club des livromaniasques, les activités de lecture dans *Lire et aimer lire au secondaire*, les activités d'interaction aux Éditions Pierre Tisseyre², etc.

Ces outils s'imposent dans le milieu scolaire, car la lecture facilite non seulement l'apprentissage dans les matières autres que le français, mais répond également à divers besoins de l'adolescent : communiquer, s'informer, s'identifier à des modèles, enrichir sa vision du monde et la mesurer à celle des autres. Et comme «on apprend à lire en lisant», selon la maxime, il est capital de multiplier les expériences de lecture et d'allouer aux élèves le temps requis pour cet apprentissage.

Le fonctionnement du logiciel Le Lectorat³

Le concepteur du logiciel a tenu pour acquis que l'élève du secondaire n'aimait pas être obligé de faire un résumé à chaque lecture pour prouver qu'il a bien lu le livre. Il a voulu libérer l'élève de cette obligation qui n'encourage pas, selon lui, à lire davantage.

Le principal objectif du logiciel est de motiver l'élève à lire et à aimer lire. Son objectif secondaire est que l'élève développe des habitudes de lecture en lisant au moins deux livres par étape, soit huit à dix livres par année.

Une fois qu'il a terminé la lecture de son livre, il se présente à l'ordinateur où trois questions lui sont posées⁴. Les questions visent à vérifier si l'élève a retenu les éléments principaux d'un livre donné et non le degré de compréhension qu'il en a. Les questions portent donc sur l'aspect général du livre plutôt que sur le particulier, sur les

faits importants plutôt que sur les faits secondaires. De plus, pour éviter que l'élève joue à pile ou face, une correction négative et un indice de certitude influent sur les résultats de telle sorte que seule une certitude absolue peut donner à l'élève le maximum de points prévus pour une réponse.

En respectant des conditions précises de rédaction, les écoles peuvent aussi construire leurs propres questionnaires et les inclure dans les banques, ce qui constitue un double avantage : augmenter le nombre de titres disponibles et intégrer rapidement les nouvelles parutions de romans pour la jeunesse. Le nombre de titres disponibles est un facteur qui n'est pas à négliger car, pour réussir la promotion de la lecture, il faut assurer aux élèves un accès facile aux livres et leur en proposer des nombreux et des variés⁵.

Afin que l'objectif secondaire du logiciel soit atteint (une moyenne de huit à dix livres lus par élève, annuellement), les notes obtenues pendant les tests de lecture sont insérées dans le bulletin d'étape et influent sur le résultat de la note finale en français⁶. Le nombre limite de tests par étape est de quinze. L'évaluation, pour chaque lecture, est sur quinze points (cinq points par réponse), plus les primes qui sont attribuées afin d'encourager l'élève à lire plus d'un livre⁷.

Le Lectorat veut faire vivre aux élèves des pratiques de lecture nombreuses et régulières. Donner du temps en classe pour la lecture, c'est une façon d'encourager à lire et de favoriser une expérience de lecture continue d'un livre pour ceux qui refusent de s'astreindre à lire un livre au complet. L'enseignant est libre de choisir les moments et la durée des lectures : une période entière, une quinzaine de minutes en classe assez régulièrement, ou une autre forme.

Le Lectorat et les banques de livres

Actuellement, les banques de questionnaires pour le secondaire comprennent approximativement deux cents titres. Une grande partie des titres proviennent de la collection «Jeunesse-Pop», chez Paulines; les autres provenant principalement des collections «Conquêtes» et «Deux solitudes, jeunesse», chez Pierre Tisseyre, La Courte Échelle, la collection «Jeunesse / Romans Plus», chez Québec/Amérique, Boréal, Fides, Héritage et Hurtubise HMH.

C'est donc dire que les banques sont alimentées presque essentiellement par des auteurs québécois – moins de neuf pour cent sont des auteurs étrangers ou des traductions de romans canadiens-anglais.

Les titres retenus ont une moyenne de 125 pages et sont répartis surtout dans les genres fantastique, science-fiction et aventure. La majorité d'entre eux sont écrits avec des intrigues simples, avec une syntaxe et un vocabulaire contextuel relativement faciles et adaptés pour les jeunes de douze ans et plus.

Lors du test, l'élève donne aussi une cote d'appréciation de sa lecture avant de répondre aux trois questions. Cette appréciation ira enrichir les statistiques utilisées pour l'élaboration d'un palmarès de lecture. Toutefois, ces statistiques ne sont pas dévoilées à l'élève : elles servent plutôt d'indice à l'enseignant ou au coordonnateur du programme qui pourra retirer les titres les moins aimés, ajouter des exemplaires supplémentaires des titres les plus prisés, ou encore insérer des titres nouveaux pour vérifier jusqu'à quel point ils intéresseront les élèves.

Un projet de lecture performant

Depuis deux ans, *Le Lectorat* est utilisé au premier cycle du secondaire à l'école secondaire La Frontalière, qui accueille des élèves de la première à la cinquième secondaire.

Même si le projet est jeune, *Le Lectorat* est le projet de lecture le plus performant de cette école, si l'on considère les statistiques de prêt de livres. Pour les classes de première et de deuxième année du secondaire, les emprunts de livres à la bibliothèque dépassent les records établis depuis dix ans.

En 1986-1987, avant l'instauration du programme, le nombre d'emprunteurs au premier cycle était de 1969, soit 51 % de tous les emprunteurs du secondaire. Deux ans après l'implantation du logiciel, en 1990-1991, près de 71 % des emprunteurs venaient des deux premières classes du secondaire. La moyenne de livres empruntés par élève, pour les mêmes classes, a elle aussi augmenté de façon incroyable. Pour l'ensemble des livres empruntés dans tout le secondaire, elle est passée de 51 %, en 1986-1987, à 68 %, en 1990-1991.

	1986-1987	1990-1991
emprunteurs 1 ^{ère} sec.	933	3063
livres empruntés	1147	3371
emprunteurs 2 ^e sec.	1036	2430
livres empruntés	1213	2650
emprunteurs 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e sec.	1863	2202
livres empruntés	2262	2792

Prêt de livres cumulatif pour une année à la bibliothèque de La Frontalière

En tenant compte, pour cette période, d'une augmentation d'élèves au premier cycle de sept pour cent, on constate que *Le LectoRat* a fait grimper la moyenne de livres lus par élève du premier cycle à 11,7, comparativement à 5,8 en 1986-1987.

D'ailleurs, une constante apparaît dans l'ensemble des écoles qui utilisent *Le LectoRat* : les statistiques démontrent jusqu'à quel point le projet est performant par le nombre de lecteurs et le nombre de livres empruntés.

Les limites du logiciel

Le LectoRat se veut essentiellement un instrument qui encourage l'élève à lire. Pour atteindre son but, *Le LectoRat* a choisi l'exercice de contrôle de la lecture qui demandait le moins d'efforts à l'élève (il se présente seulement à l'ordinateur, qui lui pose trois questions), qui donnait le moins de travail à l'enseignant (il inscrit seulement les résultats d'étape dans son cahier) et qui allait sans doute intéresser davantage l'élève, puisque l'utilisation de l'ordinateur était le moyen retenu pour la vérification de la lecture.

En se fondant sur la présomption que plus une personne lit, plus elle a de la facilité en français, *Le LectoRat* offre une sélection de volumes accessibles et aimés des élèves dans le but de donner le goût de lire. Le rapport avec l'enseignement du français se limite à cela. Aucun objectif du cours de français n'est visé directement dans aucun de ses volets, que ce soit le savoir écrire, le savoir lire ou la communication orale.

En fait, ce qui peut paraître surprenant, voire paradoxal, *Le LectoRat* n'a pas la prétention de montrer à lire à l'élève! Même que l'élève aux prises avec de sérieuses difficultés de lecture n'obtiendra sans doute pas de résultats satisfaisants au cours des tests. Il peut même être pénalisé par le biais d'une baisse de points sur sa note d'étape. Si cela se répète, il faut mettre en question l'utilisation de ce moyen, là où les élèves obtiennent de tels résultats.

Réussir les tests de lecture est important pour que le lecteur soit motivé à continuer de lire, et c'est pourquoi *Le LectoRat* s'adresse principalement à des élèves qui lisent peu sans avoir de graves problèmes de lecture. En ce sens, *Le LectoRat* peut devenir un autre indicateur pour déceler ceux et celles qui éprouvent des difficultés de compréhension du discours, même s'ils

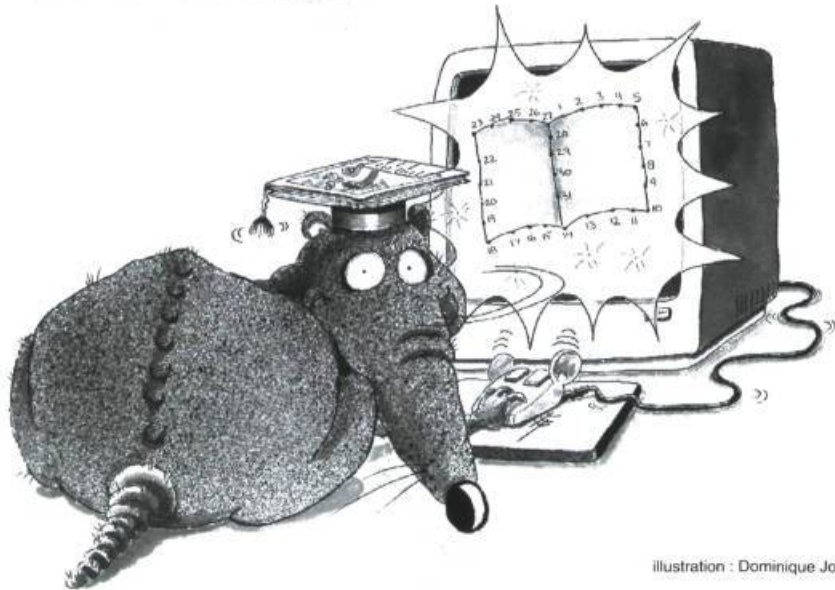


illustration : Dominique Jolin

aiment la lecture et la pratiquent. À ce moment, l'enseignant pourra choisir d'utiliser des tests diagnostiques pour savoir ce qui empêche un lecteur de se souvenir des éléments principaux d'un livre. L'enseignant pourra aussi proposer des stratégies de correction pour les problèmes identifiés⁸.

Exceptionnellement, des lecteurs forts ou plus avancés liront un certain nombre de volumes des banques et préféreront parfois des volumes de lecture plus difficiles et d'un niveau supérieur à ceux offerts par *Le LectoRat*. Il se peut que, chemin faisant, ces lecteurs soient moins motivés par cette forme d'évaluation, qui leur laisse une faible chance d'augmenter leur résultat par rapport au nombre de lectures qu'ils doivent faire.

Par ailleurs, rien n'oblige les enseignants ou ce type d'élève à se limiter aux livres des banques. Au contraire, les promoteurs se réjouissent autant de voir lire les volumes réservés pour *Le LectoRat* par ceux et celles qui ne lisaient guère, que de voir les lecteurs plus avancés s'orienter vers d'autres livres qui ne sont pas compris dans les banques : tous ont le goût de lire. Et, de toute façon, le palmarès indique un taux d'appréciation élevé pour la grande majorité des volumes utilisés.

Stratégies d'animation

Le LectoRat n'est pas une «recette miracle» qui a réponse à tout. Malgré des livres intéressants et faciles de compréhension, malgré l'amélioration possible de la note d'étape en français, certains élèves se refusent à lire ou lisent peu.

C'est pourquoi il est nécessaire que l'enseignant et ses collaborateurs ne se dispensent pas de la tâche d'animer la lecture par différentes stratégies : l'avant-lecture (le choix et la promotion des livres qui feront partie du projet); le pendant-la-lecture (rendre l'atmosphère propice à la lecture, accorder du temps à la lecture); l'après-lecture (présentation en classe des livres réservés pour *Le LectoRat*, activités d'interaction, échange d'expériences de lecture entre élèves).

À la bibliothèque, endroit par excellence pour la lecture, il ne serait pas négligeable, non plus, d'organiser des activités culturelles liées au monde littéraire : expositions, rencontres avec des écrivains.

Notre expérience à La Frontalière nous montre que *Le LectoRat* a réussi à faire lire les élèves davantage, mieux que tout autre projet de lecture, et ce, malgré des résultats inégaux. Nous avons aussi constaté également que les élèves entourés de personnes qui savent faire l'animation de la lecture vont lire plus, tandis que d'autres, livrés à eux-mêmes, liront moins.

Encore une fois, et c'est heureux, on se rend compte que l'ordinateur n'est pas un animateur et qu'il ne remplacera jamais ni la chaleur du contact humain ni la compétence des enseignants œuvrant dans les écoles. Le pinceau n'est pas l'artiste, la plume n'est pas l'écrivain, l'outil n'est pas l'artisan. Pas plus que le logiciel n'est le pédagogue.

1. *Lire et aimer lire au secondaire*. Québec, Direction générale des programmes, Direction de la formation générale, 1988, fascicule 1, 286 p. et fascicule 2, 274 p.; CHARTRAND, L. et LAPORTE, S., *Guide pédagogique*, Éditions Pierre Tisseyre, 1989, 184 p.
2. *Le LectoRat*, produit et distribué par Les Logiciels Epsilon, 74, rue Pie XII, East Angus, Québec, J0B 1R0.
3. Les informations sur le fonctionnement du logiciel *Le LectoRat* ont été formulées à partir du texte accompagnant le logiciel. SÉNÉCAL, Charles, *Le LectoRat*, Les Logiciels Epsilon, 1989, 70 p.
4. *Le LectoRat* choisit d'une façon ordonnée les questions dans un questionnaire comprenant en moyenne vingt-deux questions et trois à cinq choix de réponses. Afin que l'évaluation porte sur le livre en son entier, la première question posée à l'élève sera choisie dans le premier tiers du volume, la deuxième dans le second tiers et la troisième dans le troisième tiers. Le questionnaire est fait de sorte qu'il respecte et suit l'ordre chronologique du récit. Voici trois exemples de questions tirées du livre de Daniel Sernine, *Quatre destins*, Éditions Paulines, 1990, 102 p.

- Le chat d'Agathe s'appelle :
 - Aristocrate
 - Abénaquis
 - Beaumarquis
- Les incidents nocturnes dans le petit cimetière de Chandeleur étaient reliés :
 - à la présence de la croix celtique sur la tombe de Philippe Bertin
 - au fantôme qui se promène à cheval la nuit
 - aux manigances du vieil ermite, Fer O'Gwain
- Gustave Philanselme était avant tout antiquaire, mais il avait un autre métier :
 - professeur
 - horloger
 - ferronnier
- Supposons qu'il y ait 200 élèves inscrits en première secondaire. Il faut accorder une marge d'au moins 30 % dans le nombre des volumes pour qu'il y ait toujours assez de choix : $200 + (30\% \text{ de } 200) = 260$ livres. Supposons encore que votre banque est constituée de quarante titres. Pour évaluer le nombre d'exemplaires de chaque titre, il faut

diviser le nombre de livres (260) par le nombre de titres retenus (40) : le quotient est de 6,5. Il faut donc posséder, en moyenne, six à sept exemplaires de chaque titre.

- La moyenne de français étant sur cent, l'ajout direct de la note de lecture aurait un effet trop grand. Pour limiter l'effet, tout en rendant justice à l'élève, il est suggéré de mettre la moyenne de français sur quatre cents, cinq cents ou six cents, d'y ajouter le résultat des lectures et de remettre la note totale sur cent. Exemple : un élève Y a une moyenne de soixante-dix sur cent. Sa note sur quatre cents est donc de deux cent quatre-vingts. Il a lu deux livres et obtenu comme résultat trente sur trente. Sa note finale sera donc :

$$\frac{280}{400} + \frac{30}{30} = \frac{310}{430} = \frac{310 \times 100}{430} = 72\%$$

- À partir de la deuxième évaluation, deux points supplémentaires sont ajoutés au résultat de lecture à condition que l'évaluation ne se soit pas soldée par un résultat de zéro sur quinze.

Cette prime est rétroactive et touche aussi le premier livre lu au cours de l'étape (le livre obligatoire). Exemple : un élève a lu un seul livre. Il n'a pas droit à la prime et sa note est de quinze sur quinze. En revanche, un élève qui a lu deux livres, qui a obtenu quinze sur quinze à la première lecture, dix sur quinze à la seconde, peut obtenir une note de vingt-neuf sur trente grâce aux primes (quatre points).

- On pourra se référer, entre autres, pour les tests diagnostiques à : GAREAU, Monique et NOLIN, Hélène, *L'Évaluation diagnostique de l'habileté à lire*, Direction de l'évaluation, MEQ; MARCOTTE, Gisèle et PAGÉ, Michel, *Examen diagnostique*, Services des études, CECM; LEFÈVRE, Marie et BÉLAIR, Louise, *Test diagnostique*, la Commission scolaire de Jacques-Cartier. Pour l'enseignement correctif : GIASSON, Jocelyne, *La Compréhension en lecture*, Gaétan Morin Éditeur, 1990; TARDIF, J., «Éléments de la compréhension en lecture», *Apprentissage et socialisation en piste*, vol. 9, n° 2, 1986, p. 81-91; SMITH, F., *La Compréhension et l'apprentissage*, HRW, 1979.



CONCOURS LITTÉRAIRE

Dans le but d'encourager la relève, la revue

Lurelu



lance son septième concours littéraire à l'intention des 18 ans et plus. Il s'agit d'écrire un conte pour les enfants ou une nouvelle pour les préadolescent(e)s ou jeunes adolescent(e)s.

Les conditions

- Avoir 18 ans ou plus.
- Être citoyen(ne) canadien(ne) et domicilié(e) au Canada.
- N'avoir jamais publié un livre (on peut toutefois avoir publié des nouvelles ou des poèmes dans des revues).
- Ne pas être membre du comité de rédaction de *Lurelu*.

Les règlements

- Les textes doivent avoir entre trois et dix pages, dactylographiés à double interligne.
- Les textes doivent être soumis en trois exemplaires. *Les textes soumis en un seul exemplaire ne seront plus acceptés.*
- Préciser (sous le titre) si le texte s'adresse aux enfants (5 à 10 ans) ou aux préadolescent(e)s et jeunes adolescent(e)s (10 à 14 ans).
- On peut soumettre plus d'un texte.
- Les textes doivent être anonymes ou signés d'un pseudonyme. L'identité et l'adresse de l'auteur(e) doivent figurer dans une enveloppe scellée accompagnant le texte.
- La date limite pour participer au concours est le 4 septembre 1992.
- L'adresse de la revue est : C.P. 340, Succursale de Lorimier, Montréal (Québec), H2H 2N7.
- La rédaction ne retourne pas les textes et ne s'engage pas à les commenter.

Les prix

- Les auteur(e)s des textes primés conservent tous leurs droits.
- Les trois meilleurs textes seront publiés dans *Lurelu* au cours de l'année 1992-1993 et seront illustrés par un(e) artiste choisi(e) par la rédaction.
- Les auteur(e)s des textes primés recevront respectivement 200 \$ (premier prix), 150 \$ (deuxième prix) et 100 \$ (troisième prix).

Le jury

- Le jury sera composé de trois personnes œuvrant dans le milieu de la littérature pour la jeunesse (membre du comité de rédaction, auteur(e), bibliothécaire ou animatrice).
- Selon la qualité ou la quantité des textes reçus, le jury peut déterminer moins de trois gagnant(e)s, ou des gagnant(e)s *ex-æquo*, ou encore il peut décider de ne pas accorder de prix.
- Les décisions du jury sont sans appel.

